

=

UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



Centre d'Études du Tourisme, de l'hôtellerie
et des Industries de l'Alimentation

Diplôme universitaire : gardien de refuge de montagne.

NOTE DE SYNTHÈSE

**Les démarches de gestion environnementales, le refuge et
le gardien.**



Lecomte David

Sous la direction de : Bailly Guillaume

Année 2012

=

=



Diplôme universitaire : gardien de refuge de montagne.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les démarches de gestion environnementales, le refuge et le gardien.



Lecomte David

Sous la direction de Bailly Guillaume

Année 2012

=

REMERCIEMENTS

- Toute la promotion DU gardien de refuge année 2012.
- Tous les intervenants durant la formation.
- Isabelle Roux.
- Pierre-jean Pradalier.
- Guillaume Bailly.
- Philippe Godard.
- Mathilde Angeleri.
- Marie Lecomte.
- Clotilde Brault Noble.

=

SOMMAIRE

- Introduction (P8/7).

1. Le refuge, les démarches environnementales et le rôle du gardien.

a) définitions du refuge en tant que lieu isolé, en milieu protégé (P 10/9).

b) Définitions du gardien et de son rôle dans la gestion environnementale de son refuge (P12/11).

c) Analyses des différentes démarches de gestion environnementales des refuges (P 16/15/14/13).

- Guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées.
- Charte environnementale des refuges du parc de la Vanoise.

2. Les gardiens de refuge et les démarches de gestion environnementales : prise en compte, et connaissances.

a) Analyse de la prise en compte du rôle du gardien dans les démarches de gestion environnementales (P 17/18).

b) Connaissances des démarches environnementales par les gardiens de refuge : Analyse des résultats du questionnaire (P19/20).

3. Exemple de la gestion environnementale des cabanes suisses (P21).

- Conclusion (P22).

=

LISTE DES ABREVIATIONS

- ARPE: Agence Régional Pour l'Environnement.
- ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
- CRT : Comité Régional du Tourisme.
- EMAS : Eco Management and Audit Scheme.
- ISO : International Organization for Standardization.

=

INTRODUCTION

La France compte environ 250 refuges gardés. Ils constituent des points d'ancrage de l'homme dans un milieu montagnard extrêmement fragile : faune, flore, écosystème, ressource en eau, sols, paysages...

Situés au sein de sites de grande valeur et dans une nature encore préservée, les refuges attirent et concentrent un tourisme en quête de dépaysement ouvert à tous.

L'attrait de la montagne et la fréquentation des refuges en constante augmentation, incite à s'interroger et à réfléchir sur les impacts environnementaux que représente un bâtiment implanté sur un site isolé et sensible, accueillant du public. La gestion environnementale des refuges revêt alors un caractère capital afin de maintenir l'équilibre entre le milieu montagnard fragile et l'essor des activités sportives et de loisirs de plein air.

Dans certains massifs français, on voit se développer, des démarches de gestion environnementale, qui interpellent et réfléchissent sur les « bonnes pratiques » à adopter, les règles particulières en matière d'environnement, à appliquer, lorsque l'on gère un refuge.

Ces démarches peuvent prendre la forme de livret d'information, comme « le guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées », ou encore celle de charte, comme « la charte environnementale des refuges dans le parc national de la Vanoise ».

Il est intéressant de s'interroger, sur l'implication du gardien de refuge, retrouver, dans ces démarches de gestion environnementale et inversement, chercher à savoir comment les gardiens se positionnent face à ces démarches .

=

Dans une première partie, nous définirons le refuge en tant que lieu isolé en milieu protégé.

Nous définirons, également, le rôle du gardien et plus précisément la gestion environnementale de son refuge. Nous présenterons les différentes démarches de gestion environnementale.

Dans une seconde partie nous traiterons la prise en compte du rôle du gardien dans les démarches de gestion environnementales.

Puis, nous analyserons les résultats du questionnaire, afin de déterminer le positionnement des gardiens face à ces démarches.

Enfin, dans une troisième partie nous proposerons une ouverture en analysant les démarches de gestion environnementales des refuges dans d'autres pays de l'Europe. Nous traiterons l'exemple des cabanes suisses.

=

1. Le refuge, les démarches environnementales et le rôle du gardien.

a) Définitions du refuge.

Voici deux définitions officielles du refuge de montagne :

- Selon le code du tourisme, « un refuge est un établissement d'hébergement recevant du public, gardé ou non, situé en altitude, dans un site isolé. Son isolement est caractérisé par l'absence d'accès, tant par voie carrossable que par remontée mécanique de type téléporté ouvertes au public et par l'inaccessibilité, pendant au moins une partie de l'année, aux véhicules et engins de secours». « Le refuge offre un hébergement à caractère collectif à des personnes de passage. La capacité d'hébergement d'un refuge est limitée à 150 personnes. Les mineurs peuvent y être hébergés. » De plus, «au titre de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public. » ¹
- « Un refuge de montagne a pour vocation essentielle l'accueil pour une nuit (rarement plus) des randonneurs et des alpinistes, soit comme halte entre la vallée et les sommets, soit comme étape au cours d'un circuit ou d'une traversée, soit, comme on le constate de plus en plus, comme but de la randonnée. Son accès se fait à pied pendant une grande partie de l'année. Il a plusieurs fonctions : Une mission de service public (sécurité des randonneurs, déclenchement des secours), de « gardiennage du site » (accueil, informations des pratiquants), enfin de prestation commerciale (hébergement, restauration).

¹ (Extraits des articles D 326-1 à D 326- 3.)

www.lesaem.org/dyn/news/documents/doc1250.pdf

=

La localisation en altitude et la difficulté d'accès, donc l'isolement caractérisent le refuge, engendrant des difficultés d'approvisionnement, de fonctionnement des équipements (alimentation en eau, assainissement, énergie), de travaux, de sujétions particulières pour les gardiens et leur personnel. A cette particularité s'ajoute le constat que les conditions climatiques sont plus difficiles et que les refuges ne sont pas tous occupés en continu ».²

Dans l'intérêt de notre réflexion, il est important de définir le refuge de montagne comme un lieu isolé, en milieu protégé.

Cela implique de nombreuses contraintes en termes de gestion environnementales. En effet le refuge, étant isolé, nécessite une gestion particulière et raisonnée de son énergie.

Comme il se trouve dans un milieu protégé l'élimination de ses déchets doit être respectueuse de l'environnement.

Son alimentation en eau et son assainissement doivent être contrôlés.

Le but étant de réduire la consommation de ressources (minimiser la consommation d'énergie, de matériaux, d'eau), et de réduire l'impact sur l'environnement (minimiser la production de déchets, d'eau usée, favoriser l'utilisation de ressources renouvelables).

« La gestion environnementale des refuges revêt un caractère capital afin de maintenir l'équilibre entre le milieu montagnard fragile et l'essor des activités sportives et de loisirs de plein air (et des perturbations qu'elles impliquent) ».

² www.ademe.fr/midi-pyrenees/documents/.../guide_refuges.pdf.

=

b) Définition du gardien et de son rôle dans la gestion environnementale de son refuge.

Nous allons en premier lieu donner la définition du gardien de refuge, comme on peut la trouver sur le site gouvernemental du tourisme :

- **Activités :**

Le gardien de refuge est un professionnel de la montagne qui gère et assure le bon fonctionnement d'un refuge afin d'y accueillir des randonneurs.

Le gardien de refuge peut être un travailleur indépendant avec délégation de service public ou salarié d'une association, d'un syndicat de communes.

L'activité s'exerce dans un refuge de haute ou moyenne montagne.

Les refuges sont ouverts en période estivale (de mai-juin à septembre-octobre) et, selon le cas, en hiver (vacances et week-ends) pour les randonneurs à ski.

- **Qualités :**

- Avoir un bon contact avec le public,

- Être autonome,

- Connaître parfaitement la montagne pour conseiller randonneurs et alpinistes sur les itinéraires, en fonction de la météo.

- Savoir déclencher les secours en cas d'accident ; il est parfois amené à prodiguer les premiers soins en attendant l'intervention d'une équipe médicale.

- **Compétences liées à l'emploi :**

- Il est cuisinier, serveur, hôtelier, comptable, responsable du ravitaillement, initiateur du milieu montagnard, assistant des secours.

Ses journées sont rythmées par l'entretien du refuge, l'accueil et l'information aux visiteurs, la préservation de l'environnement.

- En dehors des périodes d'ouverture du refuge, le gardien de refuge a la possibilité d'avoir une autre activité saisonnière.

Référence : http://www.tourisme.gouv.fr/profession/metiers/gardien_refuge.php

=

Pour servir notre réflexion, il est important de définir le rôle du gardien dans la gestion environnementale de son refuge, en effet de par le milieu protégé et le site isolé, il incombe au gardien un certain nombre de tâches :

- Veiller à économiser l'énergie (électricité, bois, gaz) et limiter le gaspillage.
- Assurer la gestion des déchets : tri sélectif, prétraitement, incinération des déchets ménagers.
- Gérer l'approvisionnement en eau : vérification des installations de captage des sources et surveillance de la qualité de l'eau.
- Contrôler l'évacuation des eaux usées (systèmes d'épandage).
- Réduire au maximum l'usage de détergents et produits non respectueux de l'environnement.
- Nécessité de protéger les hauts bassins versants et captages.
- Nécessité d'entretenir régulièrement les installations et de contrôler leur bon fonctionnement.
- Rôle d'information auprès du public : le refuge représente un espace privilégié d'information sur le milieu montagnard et plus généralement sur la gestion des ressources dans le refuge (énergies, déchets, eau). Dans cette optique, le gardien et son équipe ont un rôle important à jouer.

On peut désormais réaliser une synthèse de ces définitions et se rendre compte que le gardien doit effectuer un nombre considérable de tâches en relation avec la gestion environnementale de son refuge.

En effet le refuge de montagne, étant un lieu isolé, en milieu protégé, est doté de nombreuses installations lui permettant d'être autonome en énergie (picot-centrale, panneau solaire...), mais également d'un système de captage, d'assainissement et de traitement de l'eau.

=

Autant d'installations qui demandent au gardien de refuge une surveillance et parfois une maintenance, lorsque les techniciens réparateurs ne peuvent pas forcément monter au refuge en urgence.

Le gardien doit notamment adopter un comportement économe par lequel il doit surveiller la consommation d'énergie et celle de l'eau.

Au début des années 2000, des études ont été réalisées afin d'aider les propriétaires, gestionnaires et gardiens à mieux identifier les enjeux environnementaux liés à un refuge de montagne, les impacts sur son environnement, ainsi que les moyens d'une bonne gestion environnementale.

c) Analyses des différents démarches de gestion environnementales des refuges.

- présentation de la démarche de l'ARPE :

L'Agence Régionale Pour L'environnement (ARPE) s'est emparé de la question du refuge de montagne dans le but de minimiser l'impact environnemental lié à son activité, étant donné que celui-ci se situe sur un milieu montagnard considéré comme fragile.

Dans ce cadre il y a eu des rencontres avec les acteurs voisins alpin et des Alpes italiennes, mais aussi avec le réseau européen Euro-montana ce dernier regroupe des acteurs, dont l'ARPE, concernés par les massif montagneux d'Europe, avec pour thème principal l'environnement.

Dès 2001, l'ARPE a appréhendé cette thématique de la gestion environnementale des refuges, en formant un comité de pilotage avec plusieurs structures dont l'ADEME, le CRT et la région Midi-Pyrénées

En 2001 – 2004, l'ARPE a proposé au gardien de refuge de conduire un diagnostic sur un référentiel iso 1400.

L'ARPE a utilisé l'outil Ecocartes³ pour réaliser ces diagnostics.

³ Cf. annexes.

=

Les Ecocartes sont une méthodologie simplifiée pour construire un système de management environnemental. Cette méthodologie se retrouve dans une méthode simplifiée nommée EMAS-EASY, élaborée par un belge pour les très petite entreprise. Celle-ci peut conduire à une certification iso 1400 et un enregistrement EMAS (règlement environnemental européen), dans lesquelles on s'engage à limiter ces impacts sur l'environnement.

En 2007, le guide fut édité il a pour vocation de servir à tous les acteurs qui gravitent autour du refuge, le but étant de sensibiliser tous les gardiens et propriétaires, pour que la démarche se dissémine sur tout le massif pyrénéen. L'ARPE a organisé, par la suite, plusieurs jours de formation (au nombre de 4), initiés par un petit groupe de gardiens, avec pour but de former le maximum de gardiens et propriétaires à cette méthode.

L'ARPE a proposé, fin 2010, une opération collective de gestion environnementale, en prenant en compte les attentes des gardiens et des autres acteurs, pour proposer une méthodologie plus simple et adapté a leur activité.

A partir de 2011, chaque année, les acteurs des refuges se réunissent pour travailler sur deux thématiques environnementales. Cet accompagnement va durer jusqu'à fin 2013.

A partir de 2014, l'ARPE va proposer une animation de réseau en gardant un contact avec les refuges, se traduisant par des journées d'information pour entretenir leurs démarches par le biais d'un apport d'informations plus techniques. Le but étant de rester en contact et de soutenir les démarches.

=

- Guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées.

A la suite de ce diagnostic environnemental des refuges de montagne des Pyrénées, l'ARPE a listé les préconisations en ce qui concerne l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'énergie, la sécurité du bâtiment et l'insertion paysagère.

Le but de ce guide est basé sur plusieurs points :

- Réduire la consommation de ressources (minimiser la consommation d'énergie, de matériaux, d'eau).
- Réduire l'impact sur l'environnement (minimiser la production de déchets, d'eau usée, favoriser l'utilisation de ressources renouvelables).
- Améliorer la qualité environnementale des services offerts dans le refuge (garantir des services de « qualité » aux usagers dans le respect de l'environnement).
- Sensibiliser les propriétaires, les gestionnaires et les gardiens à la démarche environnementale, tant sur les investissements que sur le fonctionnement du refuge.

Ce guide propose une méthodologie simplifiée, basée sur l'outil Ecocartes.

C'est un outil visuel et facile à utiliser. Il permet de recueillir un ensemble d'informations donnant un état des lieux imagé du refuge. Il fait l'inventaire des pratiques et problèmes environnementaux.

C'est la vue générale du refuge et de son environnement direct.

Cet outil permet de lister tout les flux entrant et sortant du refuge, que ce soit de matière, d'énergie, d'eau, etc. Et ainsi de repérer leur impact sur l'environnement.

Une carte est utilisée pour chaque thème environnemental : eau, déchets, énergie, risques et air, odeurs, poussières, bruit.

=

- Charte environnementale des refuges du parc de la Vanoise.

Dans un souci de conciliation entre la protection de l'environnement et la pérennisation de l'offre touristique d'altitude, le Parc de la Vanoise a inclus comme action dans son Programme d'aménagement, au paragraphe 4.3.2, l'élaboration d'une charte de gestion environnementale des refuges.

L'objectif de ce document est de favoriser une meilleure prise en compte dans les refuges des préoccupations environnementales concernant la gestion de l'énergie, de l'eau, des effluents, de l'approvisionnement et des déchets.

Elle doit permettre une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et une minimisation des impacts des refuges dans leur conception, leur construction et leur fonctionnement actuel.

=

2. Les gardiens de refuge et les démarches de gestion environnementales : prise en compte et connaissances.

a) Analyse de la prise en compte du rôle du gardien dans les démarches de gestion environnementale.

L'objectif du guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées est d'aider les propriétaires, gestionnaires et gardiens de refuges à mieux cerner les enjeux environnementaux liés à un refuge de montagne, les impacts du refuge sur son environnement, ainsi que les moyens d'une bonne gestion environnementale du refuge.

Ainsi, on constate que dans ce guide, il y a la volonté de valoriser le travail du gardien.

Ce document sensibilise les gardiens à la démarche environnementale, que ce soit sur les investissements ou sur le fonctionnement du refuge.

Le gardien étant responsable de la gestion quotidienne et de l'entretien courant des équipements, ce guide lui apporte des informations techniques et méthodologiques.

Les Ecocartes sont un véritable outil à destination du gardien, qui permet d'établir un diagnostic sur la gestion environnementale de son refuge.

Cependant, le gardien doit prendre la décision de vouloir mettre en application cette méthode c'est en ce sens qu'elle sera une bonne source d'informations dans la gestion environnementale de son refuge.

L'ARPE à l'initiative de ce document, s'est rendu compte lors de la mise en place de sa gestion environnementale du refuge, qu'il était primordial de définir les responsabilités de chacun.

Chaque refuge constitue une situation particulière, il faut donc définir les responsabilités des acteurs au cas par cas, pour une meilleure communication et de meilleurs résultats.

=

La Charte de gestion environnementale des refuges du parc de la Vanoise a pour but d'amener les exploitants de refuges à se prendre en main et à s'engager d'eux-mêmes dans une démarche d'amélioration continue pour une meilleure gestion environnementale de leur outil de travail, en lien avec l'attente croissante des clients dans ce domaine.

La collaboration gardien-proprétaire du refuge dans la mise en place de la gestion environnementale est un élément important qui a été jugé nécessaire d'être intégré à la charte.

Celle ci insiste sur le fait que, « ce projet de gestion environnementale des refuges doit dès à présent être porté et pris en main par les gardiens eux-mêmes ».

Ce document a pour finalité d'accompagner les gardiens et propriétaires de refuges dans un diagnostic individualisé de leur gestion environnementale.

On constate donc que ce soit dans le guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées ou dans la Charte de gestion environnementale des refuges du parc de la Vanoise, que le rôle du gardien est pris en compte.

En effet, les deux documents font référence à l'exercice du gardien, au jour le jour dans son refuge, comme le responsable de la gestion quotidienne et de l'entretien courant des équipements.

En ce sens, le gardien est le premier concerné dans la gestion environnementale de son refuge.

Les deux documents rappellent, également, que le gardien est le seul à pouvoir réaliser un diagnostic environnementale de son bâtiment.

=

**b) Connaissances des démarches environnementales par les gardiens de refuge :
Analyse des résultats du questionnaire.**

Un questionnaire⁴ a été réalisé auprès de gardien de refuge de montagnes alpines et pyrénéennes.

Le but de ce questionnaire était d'analyser les réponses et notamment les différences que l'on pouvait remarquer en fonction du massif montagneux.

Ce questionnaire a permis de savoir si les gardiens de refuge avaient connaissance des diverses démarches de gestion environnementale et si ils y étaient sensibilisés.

Après analyse des réponses, on constate que les gardiens du massif alpin n'ont pas connaissance des démarches de gestion environnementales, par contre les gardiens du massif des Pyrénées, connaissent la démarche de l'ARPE et connaissent le Guide de gestion environnementale des refuges gardés des Pyrénées. Ils y sont sensibilisés par les réunions d'information et pour certains refuges, par les conventions signées avec l'ARPE.

A la question : « selon vous les démarches de gestion environnementales prennent elles en compte le rôle du gardien ? », les gardiens de refuge des Pyrénées trouvent que le rôle du gardien est pris en compte dans cette démarche, du fait de la convention triangulaire entre les propriétaires, l'ARPE et les gardiens.

Ces derniers remplissent un questionnaire, et réalisent un diagnostic sur la gestion environnementale de leur refuge en remplissant les Ecocartes qu'ils doivent renvoyer à l'ARPE.

Des réunions libres ont été réalisées pour créer un guide permettant de remplir les Ecocartes, entre 2006 et 2007.

⁴ Cf. annexes

=

On constate qu'à la question posée : « avez vous déjà effectué un diagnostic individualisé de la gestion environnementale de votre refuge ? », les gardiens des Alpes interrogés, répondent par la négative. A contrario, les gardiens pyrénéens répondent avoir effectué un diagnostic complet durant la mise en place du guide Ecocartes.

A la question : « selon vous quel est le rôle du gardien dans la gestion environnementale de son refuge ? », les gardiens des Alpes comme des Pyrénées s'accordent à dire que le rôle du gardien est primordial et essentiel quant au fait de faire attention à l'environnement et à l'écologie. Le but étant de polluer le moins possible, un milieu protégé et sensible.

L'un d'eux insiste sur le fait que : « la protection de la nature t'interpelle ou non ! »

Pour la plupart des gardiens interrogés la gestion environnementale de leur refuge est une tâche du quotidien, en quelque sorte une « éco - conduite » personnelle, et professionnelle, que l'on retrouve, dans la limitation de la consommation d'énergie (gaz, électricité), dans la gestion de l'eau, dans le tri des déchets, dans la limitation des héliportages.

Ce questionnaire a permis de mettre en évidence que les démarches de gestion environnementale ne sont pas connues de tous les gardiens de refuge, et notamment alpins.

Pour les gardiens pyrénéens cette démarche de l'ARPE, intègre le gardien, son rôle et son travail dans la gestion quotidienne de son refuge.

Il est acteur de cette démarche par la réalisation du diagnostic environnementale de son refuge par le biais des Ecocartes.

3. Exemple de la gestion environnementale des cabanes suisses.

Le Club Alpin Suisse est à l'origine de la mise en place de démarches de gestion environnementale des cabanes suisses.

En tant qu'utilisateur du monde alpin, il est conscient de son rôle à jouer dans le développement durable et la préservation de la nature et de l'environnement des Alpes.

Ces démarches ont été intégrées au règlement de construction des cabanes sous la forme d'objectifs de protection environnementale et paysagère (« instructions relatives à la construction des cabanes du CAS »).

Le CAS a également édité une brochure à destination des gardiens intitulé Pas à pas pour la nature, conseiller une exploitation écologiques des cabanes, dans ce document qui prend la forme d'un guide, on trouve des conseils pratiques et des recommandations pour réduire l'impact écologique de la cabane.

Il permet au gardien d'évaluer sa cabane et notamment les impacts sur l'environnement.

Ce guide liste une série d'items, (chauffage, éclairage, nettoyage, élimination, transport etc.) et donne des conseils pratiques et quelques astuces aux gardiens. Chaque thème est accompagné d'un témoignage de gardien décrivant son mode de fonctionnement.

Cette démarche de gestion environnementale des cabanes est directement en lien avec le rôle et les tâches du gardien.

Ce guide donne aux gardiens des outils concrets permettant cette évaluation.

Une démarche que l'on peut comparer au diagnostic environnemental de l'ARPE, par l'utilisation des Ecocartes.

Le CAS est aussi dans la démarche de labelliser ses cabanes, par le label écologique européen.

=

CONCLUSION

Comme nous avons pu le définir, le refuge de montagne est un bâtiment isolé, dans un milieu fragile et protégé, qui nécessite une gestion particulière de l'environnement.

Nous avons constaté, ces dernières années, dans les massifs alpins et pyrénéens, la création de démarches de gestion environnementale des refuges gardés. Celles-ci sensibilisent les propriétaires, les gestionnaires et les gardiens à la démarche environnementale tant sur les investissements que sur le fonctionnement.

Nous avons mis en évidence, dans nos définitions, que le gardien avait un rôle indéniable dans la gestion environnementale de son refuge au quotidien et qu'en ce sens, il paraissait logique que son travail soit valoriser dans les différentes démarches.

Cependant nous avons pu nous rendre compte que les démarches de gestion environnementale des refuges n'étaient pas connues de tous les gardiens.

En ce sens, on peut se poser la question de l'impact de ces démarches et se demander si elles sont suffisamment diffusées, si elles sont suffisamment adaptées au regard de l'enjeu ?

Et s'il ne serait pas important de réfléchir à la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement des gardiens sur ces questions de gestion environnementales pour harmoniser les pratiques et ainsi protéger durablement nos massifs.

Il est intéressant d'évoquer la question de la reconnaissance. A savoir, dans quelle mesure les démarches de gestion environnementale permettent aux refuges une certaine reconnaissance dans leurs démarches de développement durable ? D'où la question : faut-il éco-labéliser les refuges des montagnes françaises ?

=

BIBLIOGRAPHIE

- Eric David. Gardiens de refuge une profession en marche (en ligne). Disponible sur <http://www.lesaem.org/dyn/news/documents/doc1250.pdf> (consulté le 04/07/2012).
- ARPE Midi-Pyrénées. Guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées. (en ligne). Disponible sur http://www.ademe.fr/midi-pyrenees/documents/publications/guide_refuges.pdf (consulté le 09/06/2012).
- Ministère de l'artisanat du commerce et du tourisme. (en ligne). Disponible sur http://www.tourisme.gouv.fr/profession/metiers/gardien_refuge.php (consulté le 09/06/2012).
- Parc national de la Vanoise. Charte de gestion environnementale des refuges situés sur le territoire du Parc. (en ligne). Disponible sur <http://www.parcnational-vanoise.fr> (consulté le 09/06/2012).
- Atout France. Les refuges de montagne en Europe. (en ligne) Disponible sur <http://maire.cauterets.free.fr> (consulté le 09/06/2012).
- Club Alpin Suisse. Règlement des cabanes. (en ligne) Disponible sur www.sac-cas.ch (consulté le 08/08/2012).

=

ANNEXES

=

Année 2012

Mr Lecomte David

DU gardien de refuge en montagne.

AFRAT Autrans

NOM du gardien :

Nom du refuge :

Nom du massif :

Dénomination du propriétaire :

Questionnaire de note de
synthèse.

Démarches de gestion environnementale des refuges, et rôle du gardien .

1. Avez vous connaissance, êtes vous sensibiliser par les diverses démarches de gestion environnementale des refuges, si oui pouvez vous citez un exemple ?
2. Selon vous, les démarches de gestion environnementale des refuges, prennent elles en compte le rôle du gardien ?

=

3. Avez-vous des recommandations, dans la gestion environnementale de votre refuge, de la part de votre propriétaire ?

4. Si oui, de quelles ordres sont elles, quelles formes prennent elles ?

5. Selon vous quel est le rôle du gardien, dans la gestion environnementale de son refuge ?

6. Avez-vous connaissance, de l'outil « Ecocartes » ?

7. Utilisez-vous cet outil, dans la gestion de votre refuge ?

8. Pensez-vous que le gardien à un rôle d'éducation environnementale, auprès du public fréquentant le refuge, sous quelles formes ?

9. Avez-vous suivi une formation sur la gestion environnementale du refuge en site isolé, sensible?

=

10. Pensez vous que les gardiens, en formation ou en activités, sont suffisamment formés, à la gestion environnementale du refuge ?

Développez ...

11. Pensez vous avoir une attitude éco-responsable dans la gestion de votre refuge, si oui comment ?

12. Pensez vous qu'il serait judicieux de former les gardiens de refuge au pratique de l'entretien courant des équipements ?

13. Pensez vous qu'il vous serait utile d'avoir à votre disposition un guide pratique de l'entretien courant des équipements ?

ANNEE 2012

**FICHE 3 ENERGIE : identification des impacts environnementaux significatifs
Bâtiment, consommation et transports**

Ecocarte®	<p align="center">Problématiques et impacts environnementaux</p> <p>STOP :</p> <p align="center"><input type="radio"/></p> <p>A modifier :</p> <p align="center"><input type="radio"/></p> <p>A suivre :</p> <p align="center">///</p> <p align="center">Points positifs, pratiques déjà existantes</p> <p align="center"><input type="radio"/></p>
------------------	---

Objectifs environnementaux 2012

Suivi consommation			
Mois	Relevé	Consommation <i>(unité de mesure en fonction du type d'énergie consommée)</i>	Coût
TOTAL 2012		0,00	unité

Gestes éco responsables	
Bonnes pratiques ----- ----- ----- -----	Achats éco responsables ----- ----- ----- -----

Réglementation (voir matrice réglementaire) ----- ----- -----	Sensibilisation / Formation ----- ----- -----
---	---

